

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Approche communicationnelle (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(2 ECTS)</b> Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Catherine FROMONT	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Catherine FROMONT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 8h de théorie, 11h d'exercices/laboratoires, 1h de travaux, 10h de remédiation obligatoire

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP) Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession</li> <li>• Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté</li> </ul>

Acquis d'apprentissage de l'UE:
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formuler un texte en respectant les normes orthographiques, grammaticales et textuelles.</li> <li>• Formuler des consignes cohérentes, adapter son langage verbal et non verbal en fonction de la situation de communication et des enfants</li> <li>• Faire preuve de réflexion et d'esprit d'analyse sur ses propres productions écrites.</li> </ul>

Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

En grand groupe (Q1) :

- Révision des règles orthographiques et grammaticales de base
- Ecriture de textes
- Analyses réflexives de productions orales
- Oralisation de consignes

Différenciation (Q2 : en groupe restreint + en autonomie) :

- Révision des règles orthographiques et grammaticales de base (groupe restreint)
- Exercices ciblés selon les difficultés de chacun (groupe restreint + exercices individualisés en autonomie)
- Réflexion sur la remédiation possible des problèmes orthographiques de chacun (groupe restreint)

-

### Méthodes d'enseignement

**Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2** : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive, pédagogie différenciée au Q2

### Supports

**Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2** : notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

- Un dictionnaire récent (ultérieur à 2000)
- Une grammaire récente
- Bescherelle (ou autre ouvrage de conjugaison)
- Tremblay
- [www.ccdmd.qc.ca/fr/](http://www.ccdmd.qc.ca/fr/)

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

### Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :

La note finale en juin comprend :

Examen oral 20%  
Examen écrit 80%

En janvier, une évaluation dispensatoire est organisée. Elle mène à un contrat de cours différencié selon les résultats.

Année académique : **2018 - 2019**